

Ministry of Education
Early Years and Child Care
Division

Mowat Block, 24th floor
900 Bay St.
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Division de la petite enfance et
de la garde d'enfants

Édifice Mowat, 24^e étage
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



6 juin 2017

Chers partenaires municipaux,

C'est avec plaisir que je vous présente le [Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario \(2017\)](#). C'est une étape importante dans la transformation du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance de la province.

Comme vous le savez, le Ministère a tenu des séances de consultation auprès du public et des partenaires du secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants à l'automne 2016 et à l'hiver 2017. Les commentaires recueillis, que ce soit durant les séances de consultation organisées dans 20 régions différentes de la province, lors des 15 tables rondes avec le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants, dans les 6 000 réponses et plus soumises à un sondage en ligne et dans les 45 mémoires présentés par des parties prenantes, ont servi à l'élaboration de ce cadre stratégique. À toutes ces occasions, les participantes et participants nous ont parlé des sujets qui leur importent et nous ont donné leur avis sur la façon dont nous pouvons améliorer davantage les expériences des enfants et des familles dans le secteur.

Nous n'aurions jamais pu créer ce cadre sans les connaissances, l'expertise et le dévouement de toutes ces personnes, notamment des gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et des conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS). Nous sommes reconnaissants du rôle fondamental que vous avez joué pour nous aider à transformer le système dans les dernières années, et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre ce travail de collaboration.

[Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario \(2017\)](#)

Le *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario (2017)* contient un ensemble d'initiatives novatrices pour favoriser la création d'un système de services de garde d'enfants et de la petite enfance accessible, abordable et de haute qualité, qui répondra aux besoins des enfants de 0 à 12 ans et de leur famille.

Ces initiatives misent sur les progrès réalisés par le gouvernement provincial au cours des dernières années et sont complémentaires au plan d'expansion historique annoncé en septembre 2016, qui consiste à faciliter l'accès à 100 000 enfants de plus, depuis la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans, à des services de garde agréés. Ensemble, ces initiatives permettront non seulement de soutenir les enfants, les parents, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance et les collectivités, mais aussi d'offrir des services au plus grand nombre d'enfants que jamais en Ontario.

Le cadre présente une vision renouvelée et sept domaines d'action clés :

1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants;
2. Assurer un système de services de garde agréés et de la petite enfance plus abordable;
3. Définir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance;
4. Élaborer une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance;
5. Introduire une approche inclusive pour les milieux de la petite enfance et de la garde d'enfants;
6. Créer une stratégie de mesure des résultats;
7. Accroître la sensibilisation du public au système de services de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario.

Le cadre renforce l'engagement du gouvernement envers les importants travaux déjà en cours dans la province, dont les suivants :

- Élargir l'accès grâce au plan d'expansion visant à faciliter l'accès à 100 000 enfants de plus, depuis la naissance jusqu'à l'âge de 4 ans, à des services de garde agréés. Le gouvernement n'a pas tardé à annoncer dans son budget de 2017 un investissement de 200 millions de dollars visant à faciliter l'accès à 24 000 enfants de plus, âgés de 4 ans et moins, à des services de garde agréés. Avec les partenaires des Premières Nations et le partenaire fédéral, nous nous assurerons que notre stratégie d'expansion profite à plus d'enfants et de familles. Pour ce faire, nous améliorerons l'accès aux services de garde agréés dans les communautés des Premières Nations vivant dans les réserves.
- Collaborer avec des partenaires à l'initiative *Cheminer ensemble* afin d'aider à élargir l'accès aux programmes pour l'enfance et la famille dans les réserves, et d'augmenter le nombre de places dans les services de garde agréés de même que le nombre de programmes adaptés aux cultures des familles métisses, inuites et des Premières Nations qui vivent à l'extérieur des réserves.
- Améliorer l'accès en exigeant des conseils scolaires qu'ils offrent des programmes avant et après l'école aux enfants de 6 à 12 ans, lorsque la demande est suffisante, à compter de septembre 2017.
- Accroître l'accès et mieux sensibiliser la population aux services offerts en transformant les programmes actuels pour l'enfance et la famille de l'Ontario en un système cohérent de services et de mesures de soutien pour les enfants et leurs familles, connu comme les centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille.
- Offrir une rémunération continue par l'augmentation salariale et la Subvention d'aide aux services de garde en milieu familial, et continuer d'aider les gens à se former grâce au Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

Au cours des derniers mois, le Ministère a fourni des renseignements aux GSMR et aux CADSS pour appuyer ces travaux importants, et nous continuerons de collaborer avec vous sur ces initiatives.

De plus, l'Ontario continue de travailler avec le gouvernement fédéral sur le Cadre national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants. D'autres renseignements vous seront communiqués dès que nous en aurons.

Nous savons que nos partenariats avec les GSMR et les CADSS sont essentiels pour nous aider à faire avancer les engagements du cadre renouvelé. À cette fin, j'aimerais attirer votre attention sur les éléments qui pourraient avoir une incidence immédiate sur la planification du système de services locaux pour 2017-2018.

Faits saillants du Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants

En plus des engagements continus énoncés plus haut, le cadre comprend de nouvelles initiatives passionnantes visant à soutenir le système de services de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario. Le Ministère continuera de renseigner les GSMR et les CADSS sur ces initiatives, notamment sur les échéanciers, à mesure que nous progressons.

Stratégie pour améliorer l'abordabilité

En collaboration avec familles et experts, la province prévoit amorcer dans les prochains mois l'élaboration d'une stratégie pour améliorer l'abordabilité des services de garde d'enfants, dans laquelle sont proposées d'autres mesures susceptibles de réduire les coûts et d'appuyer les parents, par exemple l'accroissement du financement pour les places subventionnées afin d'aider les familles qui en ont besoin. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement s'attardera à revoir les éléments de la formule de financement pour la garde d'enfants (FFGE) actuelle et du cadre utilisé pour répartir les fonds entre les GSMR et les CADSS de la province. Une attention particulière sera accordée aux éléments de la FFGE touchant les régions rurales et éloignées. La province sollicitera également l'avis des GSMR et des CADSS de ces régions sur cette initiative importante.

Renforcement des services de garde en milieu familial

De plus, le Ministère mettra en place différentes mesures pour renforcer le secteur des services de garde en milieu familial, par exemple l'octroi, aux municipalités et aux Premières Nations, d'une subvention de base destinée aux agences de services de garde en milieu familial agréées. Par ailleurs, le Ministère tiendra des consultations officielles sur une approche visant un modèle de services de garde en milieu familial agréés avec deux fournisseurs, qui permettrait à deux fournisseurs de services de garde d'enfants de s'occuper ensemble d'un plus grand nombre d'enfants dans un même espace. En outre, il créera un groupe de travail sur les services de garde en milieu familial agréés, qu'il pourra consulter dans le cadre de la mise en œuvre de ces importants travaux.

Stratégie sur la main-d'œuvre

En vue de soutenir les éducatrices et éducateurs de la petite enfance, le gouvernement lancera une stratégie sur la main-d'œuvre en utilisant les conseils d'experts pour élaborer des recommandations appuyant un plan à long terme visant à déterminer les façons de croître la profession. Dès 2018, le gouvernement favorisera également l'apprentissage professionnel continu des éducatrices et éducateurs, notamment en tenant chaque année deux événements d'apprentissage professionnel et de leadership destinés au personnel des services de garde d'enfants et de la petite enfance, événements financés par des fonds publics.

Accent sur la qualité et les résultats

En misant sur notre vision commune de l'enfant, de la famille et des éducatrices et éducateurs, le Ministère collaborera avec nos partenaires du secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants à élaborer une définition provinciale du concept de « qualité » d'ici 2019. Nous rédigerons et publierons un rapport annuel, présentant les données à l'automne 2017, et créerons une stratégie de mesure des résultats sur cinq ans.

Approche inclusive

Pour s'assurer que tous les enfants ontariens ont accès à un milieu inclusif, le Ministère entreprend un examen exhaustif de ses approches actuelles visant à soutenir tous les enfants dans les milieux de la petite enfance, notamment en continuant à travailler avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse au Programme ontarien des services en matière d'autisme et à la nouvelle Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers. Nous ferons également appel aux parties prenantes pour mettre en œuvre une nouvelle approche pour les enfants ayant des besoins particuliers durant la petite enfance.

Sensibilisation

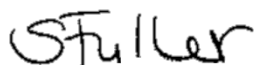
Enfin, pour faire connaître la gamme de services de garde d'enfants et de la petite enfance, la province lancera une campagne de sensibilisation du public, créera un guichet unique d'information sur le système de services de garde d'enfants et de la petite enfance et créera une nouvelle identité visuelle des programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario. Ensemble, ces initiatives permettront de faire en sorte que les parents et les fournisseurs de soins connaissent les services offerts et aient accès aux renseignements nécessaires pour prendre des décisions importantes pour leur famille.

Le Ministère continuera de renseigner les GSMR et les CADSS sur ces nouvelles initiatives à venir. Pour en savoir plus sur ces domaines d'action prioritaires, je vous invite à lire le *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario* (2017) ci-joint.

Prochaines étapes

Le *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario* (2017) est un important pas en avant, et votre constante collaboration est primordiale pour nous permettre d'honorer ces engagements. Nous continuerons de travailler avec vous pour mettre en œuvre la vision que nous partageons d'un système de services de garde d'enfants et de la petite enfance accessible, abordable, adapté et de haute qualité.

Cordialement,



Shannon Fuller
Sous-ministre adjointe
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants